

Opérateur(trice) de tri / Agent valoriste

Partie descriptive

Nom(s) du métier

Opérateur(trice) de tri (manuel ou mécanisé), Agent de tri, Trieur, Agent de valorisation

Codes

- **Code(s) RNCP :**
 - RNCP36635 - CQP Opérateur de tri manuel des industries du recyclage
 - RNCP36499 - CQP Opérateur de tri mécanisé des industries du recyclage
 - RNCP40684 - Agent polyvalent de gestion et valorisation des déchets
- **Code(s) ROME :**
 - K2304 - Revalorisation de produits industriels
 - K2303 - Nettoyage des espaces urbains
- **Code(s) NSF :**
 - 343 : Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
- **Code(s) Formacode :**
 - 12582 : Gestion déchet

Niveau(x) d'étude

- Le métier est accessible **sans diplôme spécifique**.
- Les certifications professionnelles (CQP) associées sont de **Niveau 3** (équivalent CAP/BEP).

Indicateur de tension : forte

Les entreprises du secteur enquêtées rencontrent des **difficultés de recrutement**.

Difficulté(s) : attractivité, fidélisation et développement des compétences

Les principales difficultés identifiées sont :

- **Attractivité :** Le métier souffre d'une mauvaise image et ne "fait pas rêver", rendant difficile d'attirer de nouveaux profils, notamment les jeunes. Il est souvent perçu comme une orientation par défaut.
- **Fidélisation :** Le secteur connaît un turnover significatif. Les conditions de travail difficiles (pénibilité, horaires), la précarité économique et les faibles perspectives d'évolution de carrière sont des causes de départ.
- **Développement des compétences :** Il existe un écart entre les besoins des entreprises et l'offre de formation, qui est jugée insuffisante. L'accès à la formation pour les opérateurs en poste est souvent difficile, notamment dans les PME.

Description du métier

Mission, Activités, Tâches spécifiques

La mission principale de l'opérateur(trice) de tri est de **réaliser des opérations de tri (manuelles ou mécanisées) de déchets et de produits industriels en fin de vie, en vue de leur recyclage et de leur revalorisation**.

Ses activités et tâches spécifiques se décomposent en plusieurs étapes clés :

1. Réception et orientation des matières :

- Accueillir les fournisseurs et leur transmettre les informations appropriées.
- Contrôler la nature et la conformité des déchets entrants par rapport aux consignes de Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (QHSSE).
- Orienter et transférer les matières vers les zones appropriées (tri, traitement, stockage).

2. **Préparation du poste de travail :**
 - Adopter la tenue et le comportement adaptés aux consignes de sécurité et d'hygiène.
 - Préparer les déchets avant le tri (déconditionnement, nettoyage).
 - Approvisionner sa zone ou ses équipements de travail.
 - Pour le tri mécanisé : paramétrer l'unité de tri en fonction des produits à traiter.
3. **Réalisation des opérations de tri et de traitement :**
 - Appliquer les méthodes de **tri positif** (prélèvement des matériaux à recycler) ou de **tri négatif** (prélèvement des matières non recyclables).
 - Séparer manuellement ou à l'aide d'équipements mécanisés les déchets.
 - Procéder au démantèlement, à la dépollution ou à des interventions simples sur les déchets.
 - Contrôler la qualité des produits triés et traités.
 - Effectuer des réparations, transformations de base et maintenance légère
 - Acheminer les matières triées vers les zones de conditionnement ou de stockage.
4. **Conditionnement et stockage :**
 - Effectuer les opérations de conditionnement (mise en balle, par exemple) et de stockage des produits triés.
 - Contrôler la qualité du conditionnement.
 - Étiqueter ou marquer les produits conditionnés.
5. **Maintenance de premier niveau :**
 - Nettoyer et ranger son poste de travail et ses équipements.
 - Surveiller l'état des pièces apparentes et alerter en cas d'anomalie.
 - Réaliser des opérations de maintenance simples pour remettre en service l'installation.

Compétences métier

Connaissances (savoirs)

- **Connaissance des matières et matériaux :** Identification des différents types de plastiques, métaux, textiles, etc..
- **Règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement :** Connaissance des procédures QHSE, des gestes et postures, et des risques professionnels.
- **Procédures de tri :** Compréhension des méthodes de tri positif/négatif et des consignes spécifiques à l'entreprise.
- **Filières de valorisation :** Connaissance des différentes filières de recyclage et des critères de reprise des matières.
- **Maintenance de 1er niveau :** Notions de base pour l'entretien des équipements.

Compétences techniques (savoir-faire)

- **Techniques de tri :** Identifier et séparer rapidement et efficacement les matières sur une chaîne de tri.
- **Conduite d'équipements :** Mettre en service, régler et conduire des unités de tri mécanisées ou des engins de manutention.
- **Contrôle qualité :** Vérifier la conformité des matières triées par rapport aux cahiers des charges.
- **Maintenance de base :** Effectuer des opérations simples de nettoyage, d'entretien et de réparation.
- **Communication :** Rendre compte oralement ou par écrit des anomalies et dysfonctionnements.

Compétences comportementales (savoir-être)

- **Rigueur et attention** : Précision dans le geste de tri et respect scrupuleux des consignes.
- **Rapidité et dextérité** : Habilités motrices pour suivre les cadences de la chaîne de tri.
- **Esprit d'équipe** : Capacité à travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe.
- **Adaptabilité** : Capacité à s'adapter aux évolutions des produits et des consignes de tri.
- **Autonomie** : Aptitude à réaliser un objectif individuel tout en travaillant au sein de règles définies.

Compétences transversales

- Lecture et compréhension de fiches techniques et de consignes.
- Utilisation des règles de base de calcul.
- Utilisation des outils numériques de base (interfaces homme-machine, suivi d'activité).

Organismes de formation à ce métier (dans le 13)

RNCP36635 - CQP Opérateur de tri manuel des industries du recyclage

AFPA - Marseille

IRFEDD – Aix en Provence

RNCP36499 - CQP Opérateur de tri mécanisé des industries du recyclage : aucun OF dans le 13

RNCP40684 - Agent polyvalent de gestion et valorisation des déchets : aucun OF dans le 13

Conditions de travail et rémunération

Conditions d'exercice du métier, environnement de travail

- L'activité s'exerce le plus souvent **en équipe, sur des chaînes de tri, en cabine ou en atelier**.
- L'environnement de travail peut être **bruyant, poussiéreux et odorant**.
- Le port d'**Équipements de Protection Individuelle (EPI)** comme des gants, lunettes, et chaussures de sécurité est obligatoire.

Conditions physiques, contraintes et risques

- Le métier exige une **bonne condition physique**.
- Les contraintes incluent la **station debout prolongée**, des postures pénibles, le port de charges et des gestes répétitifs à cadence élevée.
- Les risques professionnels sont importants : **troubles musculo-squelettiques (TMS)**, risques de coupures ou de piqûres, et exposition à des produits potentiellement dangereux.

Rémunération et avantages

- La rémunération est généralement **faible**, avec des salaires minima conventionnels légèrement supérieurs au SMIC.
- La convention collective de la branche (IDCC 0637) prévoit une grille de classification où les opérateurs de tri sont positionnés au premier niveau. L'obtention d'un CQP permet une revalorisation.
- La branche a mis en place un régime de **prévoyance et de mutuelle santé**, jugé satisfaisant par les partenaires sociaux.

Parcours professionnels

- Les perspectives d'évolution sont souvent décrites comme **limitées**.
- L'évolution la plus fréquente est de devenir **conducteur d'engins** (cariste, grutier), nécessitant l'obtention d'un CACES.
- Des évolutions vers des postes de **chef d'équipe** ou d'**encadrant technique** sont possibles, mais les postes sont rares.

- Le métier peut servir de **tremplin vers d'autres secteurs**, grâce aux compétences polyvalentes acquises (logistique, manutention, maintenance de base).

Partie prospective

Enjeux d'attractivité et de recrutement

Image du métier, motivations principales, freins récurrents

- **Image du métier** : Le métier souffre d'une **image négative**, étant perçu comme un "sale boulot". Il est souvent méconnu et dévalorisé socialement.
- **Motivations principales** : La principale motivation mise en avant pour attirer des candidats est la **contribution à la transition écologique et à l'économie circulaire**. L'utilité sociétale et environnementale du métier est un levier majeur.
- **Freins récurrents au recrutement** :
 - Les **conditions de travail difficiles** (pénibilité, environnement).
 - Les **faibles rémunérations** et le manque de perspectives de carrière.
 - Le **manque de candidats qualifiés** ou expérimentés pour des postes devenant plus techniques.

Enjeux de fidélisation

Causes de départ, bonnes pratiques de fidélisation

- **Causes de départ** : Le **turnover est élevé**. Les principales causes sont la pénibilité physique, les horaires contraignants, les salaires bas et le sentiment de manque de reconnaissance et de perspectives.
- **Bonnes pratiques de fidélisation** :
 - Offrir des **perspectives d'évolution de carrière** claires, notamment via la formation (CQP, CACES).
 - **Améliorer les conditions de travail** par l'aménagement des postes et la prévention des risques.
 - **Valoriser le travail des salariés** en reconnaissant leur contribution et en diversifiant leurs tâches.
 - Mettre en place des **parcours d'intégration** pour les nouveaux arrivants.

Enjeux d'évolution des compétences

Compétences émergentes

- **Compétences technologiques et numériques** : Avec l'automatisation des chaînes de tri, les opérateurs doivent maîtriser des **interfaces homme-machine**, comprendre le fonctionnement des trieurs optiques et participer à la maintenance de 1er niveau de ces équipements.
- **Compétences organisationnelles** : La polyvalence est de plus en plus requise. Les opérateurs doivent être capables d'intervenir à différentes étapes : réception, tri, qualité, conditionnement, maintenance. La capacité à travailler en autonomie et à résoudre des problèmes simples est également attendue.
- **Compétences réglementaires** : La réglementation sur la gestion des déchets et les filières REP évolue constamment. Les opérateurs doivent connaître et appliquer des consignes de tri de plus en plus complexes et précises.
- **Compétences liées à la transition écologique** : Une connaissance plus fine des **matériaux** (plastiques, composites, etc.) et de leur **recyclabilité** est nécessaire pour améliorer la qualité du tri. La capacité à effectuer un **tri/qualité** est une compétence clé émergente.

Tendances d'évolution du métier (à 10 ans)

Scénario, évolutions des besoins et des caractéristiques du métier

FICHE MÉTIER EC- ÉTUDE TEJ ESS 13 | 12/01/26

4

Le scénario le plus probable est une **transformation profonde du métier** sous l'effet de l'industrialisation et de l'automatisation de la filière.

- **Évolution vers un métier plus technique** : Le poste d'opérateur de tri évoluera vers un rôle d'**agent de tri/qualité** ou de **pilote de ligne automatisée**. Il ne s'agira plus seulement de trier manuellement, mais de superviser, régler et maintenir des équipements complexes.
- **Besoin accru en polyvalence** : Les opérateurs devront maîtriser l'ensemble de la chaîne de valorisation, de la réception à l'expédition, en passant par le contrôle qualité et la maintenance de base.
- **Maintien d'une part de tri manuel** : Le tri manuel restera nécessaire pour les flux complexes et pour affiner la qualité en sortie de tri optique, mais il sera moins central.
- **Revalorisation du métier** : La montée en compétences et en technicité devrait conduire à une **meilleure reconnaissance et à une revalorisation salariale**, même si cet enjeu reste un défi pour la branche. Le nombre d'emplois devrait continuer à croître en raison de l'augmentation des volumes à traiter.

Préconisations, pistes ou idées de solutions

- **Adapter l'offre de formation** : Développer des formations initiales et continues (CAP, CQP, Titres Professionnels) qui intègrent les nouvelles compétences numériques, techniques (maintenance) et la connaissance approfondie des matériaux.
- **Renforcer l'attractivité du secteur** : Lancer des **campagnes de communication** pour valoriser le métier, en insistant sur son utilité sociale et environnementale et sur ses aspects techniques et innovants.
- **Améliorer les conditions de travail et la rémunération** : Négocier au sein de la branche des revalorisations salariales significatives et inciter les entreprises à investir dans l'ergonomie des postes de travail pour réduire la pénibilité.
- **Faciliter les parcours professionnels** : Créer des **passerelles claires** entre le poste d'opérateur et des métiers plus qualifiés (technicien de maintenance, chef d'équipe, agent qualité) et reconnaître les compétences acquises via des certifications.
- **Soutenir l'insertion** : Maintenir le rôle du métier comme **tremplin pour les personnes éloignées de l'emploi**, en adaptant les parcours d'insertion aux nouvelles exigences de compétences, par exemple via le dispositif CléA pour les savoirs de base.

Sources :

- *Focus Territorial et Synthèse sur les besoins en emplois et compétences dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire de la Transition Écologique Juste dans les Bouches-du-Rhône - Cress Paca Etude FTJ Phase 1- juin 2025*
- *Les besoins en compétences dans des structures de l'économie circulaire - Carif Oref PACAr – 2022*
- *Agir pour une transition écologique juste avec l'ESS - ANCT et Les Petites Rivières – 2023*
- *La filière Textile mise sur l'écoconception pour se réinventer - Carif-Oref PACA – 2024*
- *Construire les compétences pour une économie circulaire - Le Club de la durabilité – 2024*
- *Groupes de travail Compétences-formation de l'économie circulaire - CNCRESS et HCESSIS – 2019*
- *CQP Opérateur de tri manuel des industries du recyclage - France Compétences – 2022*
- *Agent polyvalent de gestion et valorisation des déchets - France Compétences – 2025*
- *À l'heure de la valorisation des déchets, la branche du recyclage crée-t-elle aussi de la valeur pour la population ouvrière qui les trie ? - Céreq – 2024*
- *Opérateur de tri manuel des industries du recyclage - FEDEREC & CPNEFP – 2025*
- *Opérateur de tri mécanisé des industries du recyclage - FEDEREC & CPNEFP - 2025*